

RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

Réseau des Maisons des savoirs de la Francophonie

Francophone Network of the « Maison des Savoirs »

Eric Thibeault

Doctorant, Laboratoire EDA, Université René Descartes, Paris, France

Résumé

Depuis 2008, la Francophonie institutionnelle mène l'expérience pilote baptisée Maison des Savoirs pour lutter contre la fracture numérique. La mise en œuvre du projet des Maison des Savoirs est réalisée conjointement par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Association internationale des maires francophones (AIMF)¹, auxquelles se sont associées l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et TV5MONDE. Les MDS participent à la promotion de la langue française et la diffusion des technologies éducatives auprès des enseignants et des jeunes dans les établissements scolaires pré-universitaires membres de la Francophonie. Les plateaux techniques espaces numériques des MDS opèrent avec les systèmes d'exploitation Ubuntu, Linux. Depuis leur création, 55 000 usagers ont été initiés aux logiciels libres à la bureautique tels Open Office et récemment Libre Office à Ouagadougou au Burkina-Faso, Hué au Vietnam, Chisinau en Moldavie et Kinshasa en République Démocratique du Congo.

Mots clefs : centre multimédia, Maison des Savoirs, Francophonie, technologies éducatives

Abstract

Since 2008 the Institutional Francophony has, in order to fight against the digital gap, lead a pilote experience called Maison des Savoirs. The implementation of the Maison des Savoirs is a joint venture between the International Organization of the Francophonie (IOF) and the International association of the French-speaking mayors (IAFM), to which are associated the Universities agency of the Francophonie (UAF) and TV5MONDE. The MDS participate in promoting the French language and the promotion of educational technologies to teachers and students in primary and secondary schools in the Francophones countries. The technical trays and digital spaces of the MDS use Free soafware like Ubuntu (operating System) and Linux (network server). Since their creation in 2008 up to 55 000 users have been introduced to free softwares such as Open Office and recently Libre Office in Ouagadougou in Burkina-Faso, Hué in Vietnam, Chisinau in Moldavia and Kinshasa in Democratic Republic of Congo.

Keywords: digital multimedia center, Maison des Savoirs, Francophonie, educational technologies

¹ <http://www.aimf.asso.fr/default.asp?id=13&theme=3&programme=21&projet=30>

I. Contexte

Les Maisons des Savoirs (MDS)² ont été déployées au cours des trois dernières années par les collectivités locales³ pour combattre la fracture numérique et participer à la promotion des technologies éducatives auprès des établissements scolaire pré-universitaire au sein des pays membres de la francophone.

La mise en œuvre du projet pilote des MDS est mis en place depuis 2008 conjointement par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)⁴ et l'Association internationale des maires francophones (AIMF), auxquelles s'associent l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et TV5MONDE.

Les MDS constituent des lieux privilégiés au sein desquels les animateurs multimédia dispensent des formations aux usagers en ayant recours aux technologies de l'information et de la communication (TICE). Les MDS font la promotion de technologies innovantes pour les publics issus du secteur éducatifs, notamment les étudiants et les enseignants, et le grand public en général.

A. Historique de projet des Maison des Savoirs

Le projet a notamment pour objectif de donner l'égalité d'accès aux technologies de l'information et de la communication aux jeunes des quartiers défavorisés. A Ouagadougou, les six MDS sont localisés à moins de 300 mètres des écoles de la commune et à proximité des voies de transport public urbain facilitant l'accès aux jeunes démunis. Les MDS ont comme objectif d'améliorer la maîtrise de l'outil informatique au sein des groupes usagers, d'accroître la compétence des enseignants pour qu'ils puissent développer de nouvelles pratiques *numériques* en classe. Le choix des systèmes d'exploitation repose sur Ubuntu, la bureautique opère avec Open Office, the Gimp⁵, etc., mentionnons également que les systèmes de sécurité et l'administration des serveurs sont paramétrés sous Linux. La promotion des logiciels libres⁶ est concrètement au centre de la mission des MDS⁷.

Tous les espaces numériques des MDS disposent connexions reliés à la fibre optique permettant les formations à distance avec la visioconférence. Les coûts d'abonnement sont soutenables pour les MDS puisque les tarifs facturés mensuellement sont pour un débit moyen de 10 Mbits à Hué (abonnement collectif de 60 euros/mois), 20 Mbits à Chisinau (abonnement collectif de 60 euros/mois), ADSL à Kinshasa l'accès au Haut débit est fort onéreux (800 euros par mois)⁸. Les MDS constituent une alternative durable face au faible niveau de connexion des ménagers (moins de 3% possèdent un ordinateur connecté)⁹.

B. Raison d'être : volonté politique

A l'instigation du onzième Sommet de la Francophonie, les Chefs d'Etats réunit à Bucarest en septembre 2006 ont décidé la création d'un ambitieux projet pilote : Maisons *des Savoirs*. Le projet pour sa phase pilote visait l'installation de quatre (4) Maison des Savoirs regroupant des espaces

² <http://www.francophonie.org/Inauguration-de-la-Maison-des.html>

³ Villes membres de l'Association des Maires Francophone (Ouagadougou au Burkina-Faso, Hué au Vietnam, Chisinau en Moldavie et Kinshasa en République Démocratique du Congo).

⁴ <http://www.francophonie.org/La-premiere-Maison-des-Savoirs-de.html>

⁵ http://issuu.com/maisondessquares/docs/the_gimp

⁶ <http://www.libre-tic.com/>

⁷ http://www.aprelia.org/index.php?option=com_content&view=article&id=183%3Ala-premiere-maison-des-savoirs-de-la-francophonie-a-ete-inauguree-a-hue-vietnam-&catid=1%3Alatest-news&Itemid=70

⁸ http://francophonierdc.cd/index.php?option=com_content&task=view&id=124&Itemid=36

⁹ Moins de 0,89 % des écoles pré-universitaires sont branchées à Internet en Afrique francophone selon le profil statistique de 2009 publié par l'Union internationale des Télécommunications (UIT).

publics numériques, dont la caractéristique est de contribuer à répondre au défi de la fracture numérique en proposant l'accès gratuit (ou à prix réduit) aux populations défavorisées un meilleur accès aux Technologies de l'information et de la communication (TIC). Le projet pilote repose sur un mandat politique clairement endossé par la plus haute instance de la francophonie institutionnelle.

Chaque lieu d'implantation des Maisons des Savoirs a bénéficié au préalable d'une étude de faisabilité permettant d'en délimiter les balises de l'appui mis à la disposition des États et villes membres de la Francophonie. Avant leur implantation, dans chaque ville, le projet a au préalable fait l'objet d'une réflexion opérationnelle.

Au-delà de la simple initiation à Internet et à la bureautique, les animateurs multimédias accompagnent les enseignants dans la maîtrise des technologies éducatives afin d'appuyer les projets d'établissements dans l'introduction des TIC en classe.

C. Point de vue des autorités municipales

Les Maires considèrent les MDS comme l'une des réponses aux problèmes de désenclavement, et de retard face à l'accès aux savoirs numériques. L'initiative revient aux collectivités locales qui ont initié le projet d'implantation de leur Maison des Savoirs. Les Maires confirment que les MDS sont complémentaires aux établissements scolaires et aux actions des bibliothèques et des médiathèques qui participent également à la lutte contre la fracture numérique et participent à la Solidarité numérique.

D. Rôle de la Francophonie

L'offre d'accompagnement consiste à appuyer les villes à bâtir leur projet incluant les diverses composantes : bibliothèque, espace numérique, ludothèque, salles de formation, etc. et à soutenir la mise en œuvre de la programmation¹⁰.

Dans le respect des besoins et des spécificités socioculturelles, l'approche méthodologique de la Francophonie consiste à offrir des éléments d'analyses stratégiques sur la définition du Cadre de mesure du rendement à l'égard des résultats opérationnels, les effets et les impacts à long terme, le public visé, le dispositif numérique le plateau technique¹¹, les services proposés et le mode de gestion administratif et financier.

Outre le soutien à la création de l'infrastructure (rénovation du bâtiment, l'acquisition et la mise à jour des équipements informatiques, la dotation de livres, l'achat du mobilier), l'OIF, l'AIMF¹² et l'AUF¹³ ainsi que les opérateurs partagent leur expertise en fournissant :

- l'approche méthodologique (profil de postes d'animation, règlement intérieur, analyse des coûts, définition de la structure budgétaire, contenus de formation) ;
- l'analyse des besoins par enquête et sondages d'appréciation auprès des utilisateurs ;
- le renforcement des capacités des animateurs et bibliothécaire à la maîtrise des logiciels libres¹⁴ ;
- le suivi des opérations courantes par visioconférence et encourager les échanges entre groupes scolaires à distance avec la visioconférence ;

¹⁰ http://www.auf.org/IMG/pdf/7DP_MDS.pdf

¹¹ Programmation des serveurs, système de visio-conférence, aménagement des espaces numériques (goulottes, prise RJ-45, câblage, etc).

¹² <http://www.aimf.asso.fr/default.asp?id=49>

¹³ http://www.auf.org/communication-information/actualites/maisons-des-savoirs-de-la-francophonie-2009.html?page=recherche&recherche=maison+des+savoirs&x=0&y=0&id_rubrique=

¹⁴ <http://freebiblioinfo.wordpress.com/2007/11/13/pmb-journee-dinstallationformation/>

- l'organisation d'événements francophones (concours, exposition, séminaires) ;
- l'envoi de volontaires dans les MDS afin de contribuer au renforcement des liens Sud-Sud.

L'objectif commun recherché est l'initiation et la sensibilisation au TIC en garantissant une équité d'accès à tous et à toutes.

II. Les moyens

A. Ressources humaines

Les ressources humaines sont constituées essentiellement de trois animateurs (à Hué et Chisinau) et de quinze animateurs (ex : Ouagadougou). Ce ratio s'explique par la nécessité de la présence permanente d'au moins un animateur par espace : bibliothèque, espace numérique, espace culturel ou ludothèque.

Une équipe minimale est composée de trois animateurs : un animateur-principal, une bibliothécaire, un animateur-numérique ayant la fonction de technicien (mise à jour du réseau, systèmes d'exploitation, dépannage informatique). Le technicien aura idéalement une formation d'informaticien et les compétences relatives à la bureautique et la gestion du parc composé d'une trentaine de micro-ordinateurs et du système d'exploitation, l'administration du réseau local et des télécommunications (téléphonie sur IP), en plus de compétences de logiciels bureautique, les applications multimédias et la pratique d'Internet.

Toutefois, les animateurs des espaces numériques rencontrent des difficultés pour pérenniser leurs rôles du fait de :

- la rapidité d'évolution des technologies Internet ;
- la lassitude des utilisateurs du lieu si les activités proposées ne sont pas renouvelées ;
- le manque d'outils, de méthodes et de formation des animateurs ;
- le peu de moments libres des étudiants puisque le temps scolaire accapare plus de 40 heures par semaine les élèves ;
- au Vietnam et en Moldavie, on assiste à une diminution de l'intérêt depuis les deux dernières décennies face à l'apprentissage de la langue française auprès des jeunes.

Les animateurs possèdent une formation minimale de bac +3, des compétences techniques sous forme de connaissance générale des principaux logiciels multimédia (navigateur, messagerie, babillard électronique, visioconférence) et de bureautique Open Office, enfin la capacité d'animer des formations, de mettre au service des usagers et des capacités d'adaptation continue pour se mettre à jour¹⁵.

Le fait que les animateurs consacrent une partie de leur temps à se former et s'informer sur Internet leur permet de les utiliser, où il n'y a pas (ou peu) de fréquentation, pour mettre à jour leur connaissance.

L'obsolescence technologique fait que le matériel doit être renouvelé, en moyenne, à tous les trois ans. Le public étant à la recherche de possibilités qu'il n'a pas à domicile, il faut lui proposer des configurations haut de gamme avec des périphériques spécifiques (appareil photo numérique, caméra vidéo, visioconférence) et une vaste gamme de CD-ROM d'apprentissage éducatif ou ludique afin de maintenir son attrait. Les concours, les projections de films et les expositions permettent

¹⁵ <http://www.espacefrancais.com/francophonie/index.php?itemid=2343>

d'attirer un large public.

B. La prise en compte des paramètres d'accès dans l'aménagement architectural

Un cahier des charges est défini afin de maximiser les lieux compte-tenu du fait que la MDS est aménagée dans les bâtiments existants et devant être rénovés. L'architecture d'une Maison des Savoirs doit répondre à deux principes : accessibilité et visibilité.

Le choix du lieu d'implantation est crucial et détermine la fréquentation de la MDS. En effet, toutes les MDS doivent être situées près des zones desservies par les transports en commun facilitant les jeunes des milieux défavorisés vivant dans les zones périphériques de la ville. Idéalement, les bibliothèques des MDS, les espaces TV5Monde¹⁶ sont situés au rez-de-chaussée rendant ainsi plus facile l'accès aux personnes handicapées.

Dans les villes, chaque MDS se situe de préférence à proximité de position stratégique : à proximité des réseaux de transport urbains tout en étant facile d'accès pour les mobylettes étant les moyens de transports privilégiés des vietnamiens et des ouagalais. La proximité des établissements scolaires pré-universitaires (ou de résidences étudiantes) est garante d'une fréquentation des enseignants avec leur élèves. D'autres types d'infrastructures peuvent avoir un effet d'entraînement et favoriser la venue de publics variés : maison de retraite, restauration rapide, terrain de sports, centre commerciaux, marché publics, hôpitaux, etc.

Par sa signalétique extérieure et le choix des couleurs, la MDS se doit d'être ouverte, accueillante et favoriser la convivialité. Pour attirer les jeunes, les MDS doivent éviter de projeter une image hostile ou trop institutionnelle. Ces facteurs constituent une invitation à tous pour y pénétrer. Des signes clairs font repérer la Maison des Savoirs de l'extérieur par les passants de telle sorte qu'ils y viennent naturellement. Par sa construction elle-même ou, à défaut, une enseigne distinctive, tels que les logos, elle se doit de refléter une image de jeunesse. La signalétique des MDS est homogène et facilement remarquable. Lorsque plusieurs MDS sont réparties dans la capitale, comme c'est le cas à Ouagadougou, la signalétique devient ainsi un élément d'appartenance au Réseau et dès lors aisément reconnaissable pour les usagers¹⁷.

C. L'incidence du nombre de postes et de leur position

Les conditions d'accès dépendent aussi du nombre de postes disponibles, du confort et de l'aménagement de l'espace, de leur affectation et des horaires d'ouverture. Le nombre de postes informatiques est à étudier lors de la phase de faisabilité et s'établit en fonction des flux d'usagers à prévoir. Une configuration à cinq ou dix ne permet pas d'obtenir la masse critique suffisante pour accueillir les classes d'élèves. Une trentaine de postes informatiques paraît être un bon nombre, étant donné les phénomènes de concentration des scolaires le mercredi après-midi et en soirée ou les fins de semaine avec les adultes. La disponibilité de deux animateurs sur place au moment requis ou d'un animateur secondé par un bénévole est nécessaire. Certains postes peuvent être affectés de manière permanente ou dans des créneaux horaires précis pour des usages spécifiques : consultation de cédéroms, recherche documentaire sur Internet, etc. en fonction des besoins exprimés par les usagers.

La disposition des postes de travail a une influence sur les usages avec les trois possibilités d'orientation des écrans dans la salle numérique.

Dans la première configuration les postes informatiques sont disposés sur les trois côtés de l'espace numérique et les écrans sont orientés vers le centre. L'animateur, se plaçant au centre de la salle, fait

¹⁶ <http://www.tv5.org/TV5Site/info/communiqués-de-presse-article.php?NPID=FR224776>

¹⁷ <http://www.calameo.com/books/00010008322bdc300fe04>

face à tous les apprenants. Cette disposition est la plus propice à une session de formation classique, mais la moins conviviale car elle tend à isoler les usagers dans leur pratique individuelle. Les usagers regardent au dessus de leur écran pour suivre la formation. Elle peut correspondre aux attentes d'un public en majorité autonome, une fois qu'il a été initié à l'outil informatique. L'inconvénient de cette configuration est que le formateur ne voit pas l'écran des usagers.

Dans la deuxième configuration, les postes restent disposés le long des trois côtés de la salle mais les écrans sont tournés vers l'intérieur. Les apprenants tournent le dos à l'animateur. Cette disposition est conviviale et permet la circulation entre les postes. Les usages individuels restent sous le regard du groupe, et l'animateur peut facilement passer d'un écran à l'autre dans le cas des sessions d'initiation. Cette disposition répond à certains usages, comme par exemple des activités ludiques de groupe avec un contrôle épisodique de l'animateur. Cette configuration a été adoptée dans les MDS de Hué, Chisinau¹⁸, Ouagadougou¹⁹ et Kinshasa.

Enfin, la troisième configuration consiste à disposer les ordinateurs en îlots et à disposer les postes en petits groupes de quatre ordinateurs. Cette configuration est préférée par certaines médiathèques ou cybercafé, ménageant des zones d'intimité tout en étant plus conviviale car elle permet encore la circulation entre les postes tout en étant utilisable pour la formation informelle. Cette configuration n'a pas été adoptée par les MDS.

D. L'incidence des horaires

Les horaires d'ouvertures sont aussi à moduler avec précision pour éviter les heures creuses où le matériel serait sous-employé ou qui pénaliserait la fréquentation. Il est fortement recommandé d'ouvrir les espaces numériques et la bibliothèque le samedi, les jours fériés et en soirée. Ces plages horaires ont l'avantage de permettre aux usagers de fréquenter la MDS puisque les jeunes sont disponibles. Dans la plupart des pays, les horaires des cours (temps scolaire), laisse peut de temps libre. Mais toute sorte d'obstacles bureaucratiques ou culturels s'oppose à cette flexibilité. Les horaires des MDS font qu'elles sont ouvertes près de quarante heures par semaine.

La flexibilité de l'aménagement horaire des MDS permet d'attirer de multiples profils d'utilisateurs. Il est réconfortant de voir la multiplicité des publics fréquentant les MDS. Les tranches d'âges sont suffisamment larges pour permettre un dialogue intergénérationnel afin de diversifier le public.

III. Dispositif d'évaluation de la performance

Le projet pilote « Maison des savoirs » sera évalué au courant du deuxième semestre de l'année 2011 afin de fournir des informations permettant d'alimenter la prise de décision en vue de rendre pérenne (ou non) le projet au sein de la programmation régulière de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'Association internationale de la Francophonie²⁰.

Conformément au guide de l'évaluation externe à l'OIF, l'exercice sera réalisé par un ou des cabinets de consultation à l'issue d'un appel d'offres limité aux pays membres de la Francophonie. L'évaluation cherchera essentiellement à recueillir des informations auprès des parties prenantes au projet sur les enjeux liés à la pertinence, à la mise en œuvre et aux résultats. Il s'agit donc d'un dispositif « léger ».

¹⁸ <http://www.facebook.com/pages/La-Maison-des-Savoirs-de-Chisinau/168404963205996?sk=info>

¹⁹ <http://mdsouagadougou.unblog.fr/tag/non-classe/>

²⁰ http://francophonierdc.cd/index.php?option=com_content&task=view&id=124&Itemid=36

Afin d'avoir l'information de manière opportune pour le renouvellement prochain de la programmation de l'Organisation, le cabinet-conseil (ou l'équipe de consultants) sera recruté au cours du second semestre de l'année 2011. L'évaluation du projet visera à répondre à trois enjeux d'évaluation : (1) l'enjeu de pertinence (critère de pertinence) ; (2) l'enjeu de la mise en œuvre (critère d'efficacité) et ; (3) l'enjeu des résultats (critère d'efficacité).

A. L'enjeu de la pertinence

L'objectif est de porter un jugement sur la pertinence du maintien ou non de la pertinence des objectifs, de la clientèle-cible et de la nature de l'intervention. Les questions s'articulent autour des thèmes suivants :

- la conception du dispositif ;
- l'adéquation aux besoins ;
- la cohérence/complémentarité du dispositif.

B. L'enjeu de la mise en œuvre (efficacité)

L'objectif est de vérifier si la mise en œuvre du projet s'est déroulée telle que prévue. Les principales questions d'évaluation s'articulent autour des thèmes suivants :

- La planification de la mise en œuvre du projet ;
- L'utilisation des ressources humaines et financières (intrants), et ;
- Le suivi de la mise en œuvre.

Le résultat attendu est notamment de tirer des leçons sur : A-t-on bien fait les choses ?

C. L'enjeu des résultats (efficacité)

Le dispositif d'évaluation utilisera entre autres les données produites par le suivi/monitoring portant sur les résultats opérationnels et immédiats, mais s'efforcera de recueillir de l'information sur les résultats intermédiaires du projet dont les principes se fondent sur la Gestion axée sur les résultats (GAR). L'annexe 1 présente le Cadre logique du projet pilote des *Maison des savoirs* dont les principes s'inspirent de la Gestion axée sur les résultats (GAR) nouvellement implantée la programmation quadriennale (2010-2014) de l'Organisation internationale de la Francophonie.

IV. Enquête et bilan en cours auprès des usagers

Il convient de dépasser les discours sommaires et convenus sur des remèdes issus des pays du nord pour atténuer la fracture numérique au Sud. A ce stade-ci de la phase dite pilote des Maisons des Savoirs, il sera prochainement réalisé un bilan des résultats opérationnels atteints.

Un résumé du bilan sera présenté sur le site de www.adjectif.net du Laboratoire EDA de l'Université René Descartes de Paris en France à l'issue des enquêtes et des observations sur le terrain réalisées auprès de 48 focus group regroupant plus de 250 jeunes vietnamiens, moldaves, burkinabés et congolais. Les focus group ont réalisés au cours de l'année 2010 et du premier semestre de l'année 2011 auprès d'une soixantaine d'établissements scolaires. Plus de 3 813 questionnaires ont été complétés par les jeunes (âgés de 14 à 25 ans) et de 600 enseignants des quatre pays cibles furent

collectés et saisis pour un total de 4 413 questionnaires. Au moment de la rédaction de cet article, les résultats sont en cours de traitement statistique. L'ensemble des données et tableaux des données primaires seront mis en partage en libre accès sur la Toile à la fin de l'année 2011.

Tableau I : Questionnaires d'enquêtes réalisées au Vietnam, Burkina-Faso, Moldavie et République Démocratique du Congo (de mars 2010 et à juillet 2011)

Villes/pays	Questionnaires étudiants Collectés (en cours de saisi)	Questionnaires Professeurs Collectés (en cours de saisi)
Ouagadougou (Burkina-Faso)	1 135	112
Hué (Vietnam)	655	95
Chisinau (Moldavie)	1097	123
Kinshasa (RDC)	926	270
TOTAL	3 813	60

Annexe : Cadre logique du projet-pilote Réseau des Maisons des Savoirs

Raison d'être	Dans l'esprit de la Déclaration de Bucarest, le projet vise à réduire la fracture numérique et favoriser le développement en misant sur l'accès facile et peu coûteux aux connaissances et savoirs. Il s'inscrit dans la Mission C <i>Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche.</i>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux enjeux de la fracture numérique définie par le Sommet de la Société de l'Information de Tunis et de la fracture cognitive - Offrir une alternative au développement de plus en plus important de la marchandisation des savoirs, en rendant disponible, à faible coût, des connaissances et des outils permettant de les acquérir - Impulser des activités de développement socio-économique en milieu urbain grâce à un meilleur accès aux connaissances - Créer un espace de créativité et de convivialité favorisant la cohésion sociale dans un milieu urbain en forte croissance - Valoriser les savoirs existants dans les pays en développement pour lutter contre la fracture cognitive et encourager le développement d'une approche participative de l'accès à la connaissance - Renforcer la synergie entre les opérateurs de la Francophonie - Contribuer à la prise en charge par le milieu (cogestion) du projet en concertation avec les autorités municipales. 	
Publics et pays ciblés	Des municipalités des pays en voie de développement et d'Europe de l'Est.	Des populations locales urbaines, en particulier femmes et jeunes / ONG.
Ressources prévues	Villes/États - Infrastructure (terrain et bâtiment) mis à disposition (\$\$) (gardiennage, entretien, etc.) - Frais de fonctionnement (téléphone, eau, électricité, etc.) - Salaire de 3 animateurs	OIF/AIMF Budget de 1,5 million d'Euros (2007-2009) - Équipe de gestion de projets (2 postes) - Équipements et matériels/ frais de connexion internet
Nature de l'intervention	Offre d'un ensemble d'espaces qui offrent des services multiples - outils numériques, ressources internet, bibliothèque - permettant la transmission des savoirs et qui sera géré selon le modèle multi-acteurs	

	Conception	Mise en oeuvre
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de missions exploratoires de faisabilité - Aides ponctuelles durant la phase pilote 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la MDS (équipements, dotation, formation, gouvernance, suivi/évaluation) Communication / Diffusion de bonnes pratiques
Extrants (résultats opérationnels)	<ul style="list-style-type: none"> - Des conventions sont signées entre les parties (État-collectivités locales et AIMF/OIF) pour la création et le fonctionnement de trois Maisons des savoirs - Les quatre Maisons des savoirs ont été adéquatement dotées en infrastructures (bâtiments), biens/équipements, ressources financières et ressources humaines - Un comité de gestion représentatif des principaux acteurs du milieu (municipalité, ONG, opérateur économique) est opérationnel 	
Suivi du projet pilote		
Résultats immédiats (1 ^{er} niveau)	<ul style="list-style-type: none"> - Un engagement durable des partenaires est obtenu pour la pérennité des quatre Maisons des savoirs - Les villes, L'OIF et l'AIMF ont respecté l'ensemble des obligations du cahier des charges au cours de la phase pilote - Maîtrise des partenaires aux outils de la Gestion axée sur les résultats appuyant le suivi du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les usagers (dont les femmes et les jeunes) se familiarisent et utilisent les outils/supports informatiques et l'information/ documentation utiles à leur développement personnel ou collectif. - Les populations locales/ONG organisent et participent aux activités planifiées dans les Maisons des savoirs
Évaluation du projet-pilote		
Résultats intermédiaires et final	<ul style="list-style-type: none"> - Des partenariats sont réalisés ou en développement en vue de la dissémination des MDS dans d'autres villes francophones 	<ul style="list-style-type: none"> - L'accompagnement et les outils des Maisons des savoirs ont soutenu la mise en œuvre de projets de nature éducative, culturelle, économique, ou autre
<p>Les Maisons des savoirs ont contribué à un apprentissage et une utilisation accrue des NTI ainsi qu'au développement de la vie culturelle, éducative et économique des quartiers et des villes de la Francophonie où elles sont implantées</p>		